

ETAT-CIVIL 2008

Les naissances,
mariages, décès
enregistrés à Uzès
au cours de l'année

**UZÈS
VILLE D'ART
ET
D'HISTOIRE**



DISTINCTION

Jean-Luc Chapon,
Chevalier de l'Ordre
National de la
Légion d'Honneur



JOURNAL d'information de la municipalité

DECEMBRE 2008

"être fier d'Uzès et fier de l'être"
Jean-Luc Chapon

EDITORIAL

Nous revoilà dans vos foyers au travers d'une revue municipale qui paraîtra désormais tous les mois, afin de vous tenir informés du travail de vos élus et des divers événements qui se dérouleront dans notre cité.

La nouvelle équipe municipale, après les élections de mars s'est tout de suite mise au travail pour lancer les nombreux dossiers qui avaient été évoqués pendant la campagne électorale.

Dans ce numéro, nous vous parlons bien entendu du Label que nous avons obtenu pour notre ville « Uzès, ville d'art et d'histoire ».

Cette reconnaissance est l'aboutissement d'un travail de longue haleine qui arrive au moment où Uzès vient d'obtenir l'agrandissement du secteur sauvegardé.

Ce label va permettre aux habitants au travers du CIAP (centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) d'être sensibilisés dans la mise en application des règles qui découlent de la loi Malraux.

Je vous souhaite à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Jean-Luc Chapon
Maire d'Uzès



Les rendez-vous de la Municipalité

Les vœux
de la
nouvelle année

Les derniers travaux

La Galerie des
Pâtres
le Parc
du Duché,
le passage
Gourbeyre,
le stade
du Refuge

**Conseil municipal
L'hôtel de ville doté d'un
ascenseur pour personnes
à mobilité réduite**



Et sa
parade de
peluches,
jusqu'au 4
janvier 2009



Noël en fête
Dans les
commerces
de la ville



5 A voir

Jean-Paul Pichon, descendant de la célèbre famille de potiers d'Uzès, a prêté sa collection de céramiques Pichon au musée Georges Borias pour une durée de 5 ans. Ce musée est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 14 à 17 heures.

Les derniers travaux

1 Le club house de la Galerie des Pâtres, siège du tennis club du Duché vient d'être agrandi d'un local de 20 m² qui sera dévolu au rangement et à l'accueil des arbitres. Les travaux ont été réalisés par une entreprise privée. Les employés municipaux ont été chargés des finitions

2 Promesse tenue pour des sanitaires au parc du Duché. Le local situé en contrebas de la maison du concierge est aménagé par les employés municipaux qui y installent un w.c. pour handicapés et un lave-mains. L'ensemble sera fonctionnel au printemps 2009.

3 Le stade du Refuge a reçu un éclairage qui facilitera les entraînements d'un club qui, sous la houlette du président Camille Marchand, effectue une saison riche en promesses. Les 4 mats de 16 mètres portant chacun trois projecteurs pour un éclairage de 150 lux ont été installés par une entreprise privée. L'installation dispose d'une temporisation électronique permettant une économie d'énergie.

4 Le passage Gourbeyre, un éditeur uzétien de l'entre-deux-guerres, créateur de "la Cigale Uzégeoise", qui relie la place aux Herbes et la rue Péliisserie, vient d'être rénové par une entreprise uzétienne.

Distinction

Jean-Luc Chapon, Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur

Sur proposition de M. Jean-Louis Borloo, ministre d'État, le Président de la République a attribué au maire d'Uzès, Jean-Luc Chapon, les insignes de Chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur.

En présence d'une foule fournie d'élus et d'amis, M. Jean-Paul Fournier, sénateur maire de Nîmes, un ami de longue date du nouveau "légionnaire", était chargé du traditionnel panégyrique ponctué de la remise de la décoration.

Jean-Paul Fournier retraçait les grandes étapes de la vie *"riche, trépidante même, mais toujours avec ce fil conducteur du désir d'entreprendre"* de Jean-Luc Chapon.

Vie professionnelle avec une importante société d'autos-écoles, deux portefeuilles d'assurances, la présidence des auto-écoles du Gard...

Vie publique, avec la présidence durant 4 ans du club de football, les élections successives depuis 1983 comme maire d'Uzès, comme Conseiller général, et la création de l'association des villes à secteur sauvegardé du Languedoc Roussillon,...

Associant à cette distinction son épouse Noëlle et son fils Nicolas, Jean-Paul Fournier affirmait à nouveau son amitié pour Jean-Luc Chapon et la ville d'Uzès.

Le maire d'Uzès qui, avant de recevoir les félicitations de ses amis fit partager sa joie à sa maman présente tout à côté de l'estrade, était, on s'en doute, ému lorsqu'il s'adressa à la foule :

" quoi qu'on en dise, lorsqu'on se trouve ainsi reconnu, on ne peut s'empêcher de se dire qu'on a raison de mener sa vie comme on le fait. Et c'est un immense soulagement car, croyez-moi, les moments de doutes sont nombreux et profonds dans un monde qui change sans cesse et pas toujours avec logique."

Il associait à cet honneur les hommes et femmes avec qui il a eu le plus grand plaisir de travailler, tous ceux qui participent au renom d'Uzès, à son père, décédé, et à sa mère, son épouse, à tous ceux qui, à un moment ou à un autre, ont été à ses côtés. Avec cette médaille, c'est aussi Uzès qui est honorée.

Les rendez-vous de la municipalité

Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès, présentera ses vœux :

- aux responsables d'associations, le jeudi 8 janvier à 19h, au cours d'un apéritif dinatoire dans la salle polyvalente ;
- aux nouveaux arrivants, le samedi 10 janvier, à 9h, au cours d'un petit déjeuner à la mairie ;
- aux retraités, le mercredi 14 janvier, à midi, au cours d'un repas spectacle dans le gymnase Pautex



La concrétisation

De longues années de travail

Après plusieurs années de travail, Uzès obtient le label "Ville d'art et d'histoire". Une étape forte dans la dynamique patrimoniale et culturelle de la ville.

C'est au Ministère de la Culture et de la Communication, à Paris, que s'est déroulée le 13 novembre dernier, la réunion de la Commission nationale des villes d'art et d'histoire à l'issue de laquelle, Uzès, représentée par Monsieur le Maire et son adjoint à la culture, a obtenu le très convoité label. Octroyé aux collectivités locales qui possèdent une architecture et un patrimoine de qualité et qui témoignent de leur volonté de les valoriser, le label " Ville d'art et d'histoire " couronne plusieurs années de travail de la municipalité uzétienne, et notamment de l'office de la culture qui oeuvre quotidiennement à faire vivre le patrimoine de la Cité.

Un travail de longue haleine

La décision de présenter Uzès comme candidate au label « Ville d'art et d'histoire » date de 2005, mais son obtention résulte en réalité de plusieurs décennies de travail de préservation, d'animation et de mise en valeur du patrimoine. En effet, dès 1965, la création d'un Secteur sauvegardé permet à la ville de lancer des opérations de réhabilitation et de valorisation du centre ancien. Ce secteur est agrandi en 2005, passant de 11 hectares à 45 hectares. En 1972, la reconnaissance d'Uzès en tant que Ville d'Art (appellation aujourd'hui caduque) favorise l'implantation des métiers d'art et la mise en place de guides-conférenciers agréés. 1979 voit la création de l'office de la culture qui, outre sa mission de soutien de l'action associative, s'engage dans la mise en place d'une programmation culturelle et pédagogique. A noter également, le rôle de l'office de tourisme qui, en organisant des visites guidées, contribue activement à faire connaître le patrimoine uzétien.

Des obligations à remplir

L'obtention du label « Ville d'art et d'histoire » marque une étape importante dans la politique de valorisation de l'architecture et du patrimoine de la ville. Par convention, cette dernière s'engage à poursuivre son action en créant notamment un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine et en recrutant un animateur du patrimoine chargé de développer l'accueil des visiteurs et de sensibiliser les habitants, y compris le jeune public, à leur environnement architectural. En contrepartie, Uzès intègre le réseau des Villes et pays d'art et d'histoire » composé de quelque 130 membres, s'assurant ainsi de bénéficier d'une communication accrue (à travers le site internet du réseau www.pah.culture.fr) et d'un partage des expériences.

Label Ville d'Art et d'Histoire

13 novembre reconnaissance officielle

PRÉAMBULE

Se réapproprier l'espace urbain

La volonté de la ville d'Uzès est de lier toujours plus la ville et ses habitants. Placés au coeur d'une cité en constante évolution et rénovation architecturale, certains Uzétiens ont une perception incomplète du fabuleux patrimoine qui les entoure.

La ville d'Uzès se trouve dans la démarche d'offrir aux Uzétiens de se réapproprier leur espace urbain. L'un de ses objectifs majeurs sous le label Ville d'art et d'histoire sera de leur donner les clés de compréhension de leur cité. La ville travaillera à communiquer sur des actions afin de sensibiliser les habitants à l'évolution de leur patrimoine et de leur cadre de vie, pour qu'ils soient pleinement acteurs dans la programmation, les projets d'embellissement et la préservation patrimoniale.



L'Homme et sa ville

Priorités culturelles : le développement de pôles patrimoniaux

Il existe une réelle ébullition au sein des projets culturels de la ville. Une multiplicité d'actions a été et est engagée par les différents acteurs, notamment la municipalité, qui donne de nombreux visages à la ville. C'est, en effet, un choix de la part de la municipalité que d'aider la culture dans de multiples domaines, sans donner de priorités et en respectant une certaine transversalité illustrant les multiples facettes de la ville, ces actions culturelles et patrimoniales restent complémentaires et s'inscrivent dans le projet global de valorisation des patrimoines. Afin de rendre lisible, l'action culturelle de la ville tout en continuant à soutenir les initiatives de tous bords, il peut être envisagé de développer des pôles patrimoniaux, des thématiques classifiant les démarches et leur permettant de s'enrichir au sein d'un projet commun.

Ainsi, quatre pôles regroupant la plus grande part des patrimoines uzétiens peuvent être proposés :

Le pôle patrimoine bâti, pôle constituant l'intervention majeure de la municipalité, permettra de continuer les actions engagées, d'accompagner les futurs projets liés à la valorisation de l'architecture, tout en communiquant avec le public, L'animateur de l'architecture et du patrimoine, sous la responsabilité de l'adjoint délégué, suivra la mise en place du nouveau secteur sauvegardé, accompagnera le déroulement des initiatives de restauration engagées, proposera une diffusion et une communication adaptée de ces données au public et appuiera la politique de revitalisation des quartiers historiques.

Le pôle industrie et savoir-faire offrira la possibilité de valoriser une architecture et des savoir-faire qui ont fait l'histoire d'Uzès. Ville rurale, elle s'est développée par ses activités textiles jusqu'à son déclin et a été une référence en France concernant la soie puis la réglisse. Une architecture particulière accompagnant ces activités industrielles a alors été développée ; la construction d'une gare est également devenue indispensable. Or, l'habitat et l'urbanisme de la ville sont forcément marqués par l'occupation industrielle, de même que l'histoire sociale. La présence du musée du bonbon ainsi que la permanence de certaines constructions sont une richesse particulière pour ce pôle. Le succès de la biennale du meuble et décor peints montre également l'intérêt des populations locales et régionales pour la valorisation des savoir-faire. De plus,

mbre 2008

lle au niveau national

La ville d'Uzès est au coeur d'une dynamique de revalorisation de l'image de la cité : OPAH, Plu, Scot, opérations municipales, entretiens et restaurations, protection par classement... Par ces multiples interventions et outils, la commune affiche clairement sa préoccupation, qui est de valoriser la ville et son patrimoine, et d'inscrire ces prescriptions dans ses objectifs de développement culturel.

Compte tenu de l'atypisme de la situation de la ville, la question peut être posée : quels habitants ? En effet, bientôt la localité sera forte de 10.000 âmes, mais la ville comporte des infrastructures supportant les besoins de plus de 35.000 personnes établies sur le territoire de l'Uzège. La ville et les villages alentours ont des rapports étroits. Uzès, comme centre urbain, a comme objectif de rester une ville éveillée en toutes saisons.



la ville peut aujourd'hui compter sur la présence d'artisans de qualité, d'un lycée des Métiers d'Art et d'entreprises qualifiées. Grâce à un inventaire du patrimoine industriel effectué par le service de l'inventaire général du patrimoine et tout en développant la sensibilité des propriétaires des dernières élévations industrielles, le projet de la ville sera de promouvoir l'intérêt architectural des lieux tels que les manufactures ou les usines, tout en valorisant le passé de ces nombreuses et diverses industries que sont la soie, la réglisse, la poterie...

Le pôle autour de l'écrit permettra de valoriser les nombreuses actions concernant l'activité littéraire. En effet, dans l'histoire d'Uzès, nombreux sont les auteurs qui ont été inspirés par Uzès ; de grands écrivains y ont vécu ou séjourné. L'importance du livre est aujourd'hui relayée par le travail de la médiathèque municipale, son programme culturel et ses acquisitions. En partenariat avec la Drac, de nouvelles opérations pourraient être mises en place afin de développer une politique du livre déjà largement reconnue.

De plus, le pôle autour de l'écrit permettrait de développer des actions autour de nouvelles formes d'écriture, de la poésie moderne ou slam, mais aussi de l'édition, de la diffusion et des nouveaux médias. Quelques projets sont déjà envisagés par la municipalité, notamment la mise en ligne du catalogue des ouvrages présents dans la médiathèque, la numérisation de son fonds ancien pour faciliter le travail des chercheurs et la prise en compte des nouvelles technologies dans les programmations culturelles.

Le pôle festivités et vie de ville permettra de développer, sur l'année, des habitudes de ville déjà bien ancrées. La cité est très réputée pour ses foires et marchés, que les Uzétiens partagent, notamment en été, avec les nombreux touristes venus spécialement. Le succès de ces événements traditionnels et l'attachement que leur portent les habitants en justifie la continuité. Dans un même temps, tout en considérant l'importance des grands festivals d'Uzès et en continuant de dynamiser leur dimension internationale, le projet culturel du pôle festivités et vie de ville permettra d'innover toujours plus dans la diversité de l'action événementielle et essaiera de faire sortir les futures programmations du centre historique afin de toucher toutes les populations. Enfin, la « vie de ville » sera mise en lumière, notamment au niveau de la mémoire locale, avec la valorisation des traditions et de la « petite histoire ». Un plus grand intérêt sera porté aux détenteurs de cette histoire (conteurs, érudits) et de nouveaux modes de médiation seront envisagés afin d'en permettre sa transmission.



Un patrimoine reconnu

Le label « Ville d'art et d'histoire » obtenu par la ville d'Uzès est la concrétisation d'un travail de longue haleine pour la reconnaissance de l'importance et de la valeur de son patrimoine et des efforts initiés depuis 1967 pour sa mise en valeur. Ce label institutionnalise le travail déjà effectué et permet sa continuité dans l'avenir en insérant la ville dans un réseau d'échanges, d'expériences et de savoir-faire grâce à un contrat d'objectifs et à une qualité surveillée.

La politique de la ville se trouve soutenue et renforcée dans le cadre d'une politique nationale visant à développer des dispositifs pour mieux accompagner les décideurs, les agents publics et les acteurs locaux qui participent à la valorisation du patrimoine et à l'élaboration du cadre de vie,

Ainsi les Uzétiens, fiers de leur ville, en approfondiront la connaissance pour l'aimer davantage et l'offrir à l'admiration des visiteurs.

Gérard Hampartzoumian
Adjoint à la Culture



Conseil municipal du 20 novembre 2008

L’hôtel de ville doté d’un ascenseur pour personnes à mobilité réduite

Mme Jimenez fait observer qu'il n'a pas été fait état de l'absence excusée des trois élus de la liste Uzès en mouvement. Le PV est ainsi corrigé.

M. Jourdan propose que tous les membres des commissions urbanisme et environnement participent collégialement à un séminaire dont il a reçu la publicité. M. le Maire préfère laisser à chacun la liberté de choisir sa formation. Le PV corrigé est approuvé à l'unanimité.

1 - BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2008

M. Jacquemart présente les projets de budgets étudiés en commission des finances (Commune, Eau et Assainissement) reprenant essentiellement les restes à réaliser et les excédents de l'exercice précédent. Parmi les subventions accordées, celle attribuée au festival des Nuits complète les engagements de la commune mais n'est pas liée aux baisses des aides de la Région.

Les trois budgets sont approuvés successivement par 23 voix pour et 6 abstentions (groupes minoritaires).

2 - ADMISSION EN NONVALEUR

Le receveur municipal demande l'annulation de recettes émises sur les exercices précédents pour un total de 41.300,91 € qu'il n'a pu encaisser malgré la mise en oeuvre de tous les moyens légaux de recouvrement dont il dispose. Ce nouvel important effort permet d'apurer la plus grande partie du passif en instance et devrait connaître une baisse dans les années à venir en raison d'un suivi plus régulier des services de la perception et de la mairie. Approuvé à l'unanimité.

3 - RAPPORT 2007 CCU

A l'appui du rapport d'activité présenté par la communauté de communes, M. Chapon fait un bilan de tout le mandat précédent (voir ci-joint).

M. Jourdan considère que si la situation financière est aussi saine en fin de mandat, c'est peut être que rien n'a été fait en matière économique. M. le Maire lui rappelle que l'action dépendait des propositions du Scot qui voulait notamment que Fournès accueille une zone d'activités, alors que cette commune n'en voulait pas de peur de nuire à l'appellation « Côtes du Rhône » et qu'en attendant chaque commune s'occupait de ses projets comme Uzès avec le Mas de Mèze.

M. Taissère demande s'il doit conclure de cette saine situation qu'il y avait intention de rester au sein de la CCU. M. le Maire lui confirme que c'est tout à fait exact et qu'il a été surpris des contacts pris par la nouvelle présidente dès le premier mois, sans débat interne, pour un élargissement avec les communes du canton de St Chaptès. Il constate que ces contacts ont été très fructueux puisque d'ores et déjà 3 communes de ce canton ont décidé de rejoindre Nîmes au lieu de choisir la CCU. Il regrette le faux débat sur la création d'une communauté d'agglomération à l'échelle du pays, puisque les conditions réglementaires ne sont pas réunies : moins de 50 000 habitants et pas de ville de plus de 15 000 habitants. Il rappelle, en outre, les déclarations du président de la communauté du Pont du Gard qui ne veut pas de cette fusion et que les communes autour d'Aramon préfèrent se tourner vers Beaucaire.

M. Cochet demande à M. Chapon s'il constate ou regrette l'effritement du pays. Le maire répond qu'il ne lui appartient pas de juger les décisions des élus des communes concernées.

Il regrette en revanche la gestion actuelle de la CCU qui surdimensionne ses effectifs de fonctionnaires et ce sans projet d'envergure. Pour MM. Jourdan et Cochet, pour mener à bien des projets il faut du personnel. M. Chapon juge qu'il est de meilleure gestion d'avoir des projets d'abord et des fonctionnaires pour les mettre en oeuvre que l'inverse.

M. Taissère note que l'agglomération a un caractère urbain alors qu'il souhaite défendre le caractère rural du pays. Il propose qu'une commission se penche sur la question. M. Jourdan souhaite un référendum. Pour le maire il faut surtout se donner les moyens de bénéficier des dotations d'Etat plutôt que de partager la pauvreté. Il relève un problème de représentativité et expose qu'il ne veut plus vivre la situation du Sictomu où Uzès n'a que deux délégués comme toutes les communes quelle que soit leur taille. Il proposera au conseil de demander une modification des statuts de la CCU afin d'avoir un délégué par tranche de 500 h et qu'il espère que l'opposition sera favorable à une représentation plus équitable des uzètiens et des uzètiennes.

Paraphrasant une déclaration de M. Journet, ex-président socialiste du Conseil Général, il déclare que pour que ça marche il faut qu'« Uzès aime la CCU », ce qu'elle a prouvé en acceptant la création de services surtout destinés aux villages (police, urbanisme, navettes...), mais aussi que « la CCU aime Uzès », plutôt que de vouloir « couper le cordon ombilical avec Uzès » comme l'a déclaré le premier vice président de la CCU.

4 - AVENANTS TRAVAUX DIVERS

Divers avenants à des marchés de travaux en cours ou terminés sont proposés afin de prendre en charge des prestations supplémentaires demandées en cours de chantier (Rue Grande Bourgade pour un montant de 55.259,59 €, Rue Plan de l'Oume pour un montant de 15.984,34 €, Mise aux Normes Station Epuration pour un montant de 9.000 €). Approuvés par 23 voix pour et 6 abstentions (groupes minoritaires).

5- RACCORDEMENT FORAGE FOUZES

Le projet de deuxième alimentation en eau potable prévoyait un quatrième lot pour la construction d'un château supplémentaire. Cette construction a été pour le moment différée, mais certaines prestations de raccordement doivent être réalisées pour permettre aux aménagements actuellement en cours de construction de fonctionner normalement pour un montant de 110 061€/ht.

Interventions de M. Jourdan qui rappelle qu'il considère ce projet beaucoup trop cher et de M. Maurin pour qui il était indispensable de trouver une solution aux problèmes d'alimentation rencontrés régulièrement et que le coût en a été justement limité par le report de la construction du quatrième réservoir demandé par les services de l'Etat.

Approuvés par 23 voix pour, 3 oppositions (Mme Tomas, MM. Jourdan et Subtil) et 3 abstentions (Mme Jimenez, MM. Taissere et Subtil).

6- RESTAURATION REGISTRES ARCHIVES

M. Hampartzoumian présente un projet de restauration de 6 registres paroissiaux datant des années 1657/1787, conservés aux archives municipales pour un montant de 5738 €, avec demande de subvention à la DRAC d'un montant de 2295 €. Adopté à l'unanimité

7- ACQUISITION TERRAIN

Dans le cadre de sa politique de défense du cinéma dans notre ville, la commune s'est engagée à réaliser une liaison entre l'arrière du bâtiment et la rue du Stade pour offrir une solution publique et pérenne pour l'issue de secours indispensable à cet établissement recevant du public.

Suite à des négociations avec M. Prades, propriétaire du terrain, la ville décide d'acheter 141 m² au prix fixé par les domaines soit 26 760 € et s'engage à prendre en charge la reconstruction d'un mur de séparation et d'un garage et diverses prestations compensatoires. Adopté à l'unanimité.

8- ASCENSEUR MAIRIE

Approbation d'un marché d'ingénierie après appel public à la concurrence pour la maîtrise d'oeuvre de la construction d'un ascenseur dans l'hôtel de ville pour un montant de 12% du montant des travaux estimés aujourd'hui à 200 000 €/ht. Adopté à l'unanimité.

9- TRAVAUX EAU ET ASSAINISSEMENT

Présentation de divers programmes de travaux à réaliser, dans les années à venir, en eau et en assainissement afin de solliciter les subventions correspondantes : réhabilitation réseau assainissement (estimé 145 000 €/ht), réhabilitation réseau eau potable (estimé à 276 000 €/ht), renforcement des réseaux eaux usées et eau potable dans les quartiers de la Lauze et de Malaric (estimé à 515 000 €/ht).

Le conseil approuve ces projets à l'unanimité et sollicite des subventions auprès de Agence de l'Eau et de l'Etat.

10- MANDAT SPECIAL MAIRE

A l'unanimité, le conseil approuve un mandat spécial pour le maire afin qu'il représente la commune, pendant toute la durée du mandat, aux congrès annuels de l'Association des maires de France.

Question Ecrite

A la demande de Mme Rouquette, M. Hampartzoumian fait un rapport sur la mission de la délégation uzétienne qui est allée à Paris pour défendre la candidature de la ville et obtenir le label «Ville d'Art et d'Histoire ».

La CCU à la fin du mandat de Jean-Luc Chapon

Au changement de majorité, l'ancienne est partie après six ans d'exercice en ayant :

- Au bout de seulement 9 mois après les municipales de 2001, créé la communauté après de nombreuses réunions publiques regroupant des communes très au delà de l'actuel périmètre.
- Dès début 2002, installé la collectivité sur le plan administratif fonctionnant avec 1.45 équivalent temps plein d'agent (0.15 + 0.50 + 0.80) dont un demi poste refinancé par le Scot.

- Créé et équipé totalement (véhicule, armes, informatique...) un service de police municipale de 5 agents (6 au moment du changement) fonctionnant toutes les nuits et plusieurs jours par semaine

- Créé et installé (véhicule, mobilier, informatique) un service d'urbanisme de 5 agents traitant la totalité des dossiers de l'ensemble des communes membres.

- Financé totalement l'acquisition d'un immeuble, futur hôtel de la communauté (dont une partie est productrice de revenus) l'actuelle perception

- Pris en charge sur son budget les cotisations des communes à de nombreux syndicats ou organismes (SMAGE, DFCI, SMD, Office du Tourisme, SCOT, MLI,FAR) et des compétences (SPANC, OM)

- Participé financièrement au projet global de défense et de développement des haras (réfection des pistes), à la mise en place du sentier de l'aqueduc, des pistes de VTT).

- Financé diverses études (Déviation, Centre Chorégraphique, Recherche d'un site de stockage des déchets inertes, Centre Nautique , Site internet...).

- Créé des navettes gratuites le samedi, desservant tous les villages, pour accéder au marché d'Uzès.
- Pris en charge et mis à disposition gratuitement en ligne le cadastre numérisé de toutes les communes membres

Le tout
Sans un centime de dette ni d'emprunt programmé.
Avec des taux d'imposition très bas.

En laissant une situation financière très saine (en réserve 200 000 € pour l'acquisition d'un terrain pour un centre technique, 111 000 € pour les travaux d'aménagement du futur hôtel communautaire, 122 000 € en reste à réaliser divers en investissement plus 290 000 € d'excédent de fonctionnement).

LA PAROLE AUX ELUS

UZÈS EN MOUVEMENT

Premier objectif: faire entendre la voix de l'opposition. Nous avons demandé la révision durèglement intérieur et l'installation de la commission accessibilité des personnes handicapées,comme la loi nous y oblige. Nous attendons toujours la première réunion. Nous saluons,néanmoins, la construction prochaine d'un ascenseur à la mairie. Nous regrettons une politique municipale, au coup par coup, sans vision globale, par exemple,dans le domaine de la gestion de l'eau, des économies d'énergie, du développement économique. L'importance de l'endettement de la commune, en constante évolution ne permet par ailleurs, pas d'appréhender sereinement l'avenir en cette période de crise. Le projet du maire, d'intégrer la communauté d'agglomération de Nîmes, nous a poussés à ouvrir le débat et demander la création d'une commission de réflexion sur le devenir de la CCU. Contraint et forcé par l'opposition, le maire a évoqué, avec un flou certain, son point de vue. Les inquiétudes demeurent et nous nous opposons à ses propositions. Restons donc vigilants mais constructifs. Il est temps que la majorité municipale s'exprime et sorte de la voix de son maître

UZÈS CITOYENNE

Les 3 élus que nous sommes représentent ce que l'on a coutume d'appeler l'opposition.

Cette opposition, nous la voulons constructive et élaborée avec vous. Ainsi, nous serons présents pendant 6 ans à vos côtés, dans votre quotidien, pour représenter votre avis au sein du conseil municipal. Uzès Citoyenne se battra pour que chaque citoyen puisse avoir la parole, pour que l'intérêt collectif soit garanti à chaque décision du conseil municipal.

Uzès est certes belle, même très belle, mais la dimension humaine est trop négligée dans les projets actuels.

Nous vous proposons de venir nous rejoindre, nombreux, afin de construire les fondations d'un véritable renouvellement, pour remettre avec nous du cœur dans la ville.

Circulation en centre ville ? Pistes cyclables ? Stationnement ? Concertation ? Vie de quartier ? Cantines bio ? Développement durable ? Projets d'urbanisme ? Dette municipale ? Vie culturelle et associative, jeunesse ? Projet économique, emploi ? Avenir de la communauté de communes ?

Prenez la parole. Agissons

Contactez nous !
Marie-Christine TOMAS : 06 72 62 12 73,
marie.tomas2@wanadoo.fr
Simon SUBTIL: 06 86 07 15 54,
simon.subtil@wanadoo.fr
Martial JOURDAN : 06 85 71 19 24

UZÈS DE PLUS BELLE

Nous profitons de cette première revue municipale de notre mandature pour vous remercier de la confiance que vous nous avez accordé lors des dernières élections municipales de mars 2008 en nous élisant dès le premier tour.

Cela prouve ainsi que vous désiriez une continuité dans la gestion rigoureuse et dynamique menée durant la mandature précédente que se propose de poursuivre une équipe largement renouvelée.

Fort de cette confiance, la majorité s'est mise au travail pour mettre en application son programme dont vous trouverez la mise en œuvre au fil des revues.

Cette équipe unie et soudée autour de son Maire, à l'écoute des uzétiens, se retrouve régulièrement en réunion de groupe pour faire avancer les projets qui sont ensuite présentés en Conseil Municipal.

Dans une période qui s'annonce difficile du fait de la crise économique et financière mondiale, toute l'équipe d'Uzès de plus belle vous souhaite un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Etat-civil de l’année 2008

Naissances

AÏT-LALLAMA Chloé
ATIG Anissa
BABASSUD Arthur
BABASSUD Hannah
BELLOUK Yasmine
BELLART Kim
BENASSIT Louise
BENEZET Lou
BERRIER Iris
BERTRET Lény
BONZI Léo
BOUAOUN Yacine
BOURHERS Aboubakr
BOUSSEMARY Théo
BRANTE Maxime
BRUNIE Jean
CAMBON Délinda
CASTELHANO-FERNANDES Yona
CLEMENT Mattéo
CLÉMENT Tiago
COLLET Olivia
CROUZET-BADIOU Eva
DARDAILLON Loucas
DERVIN Rayan
DI NARDO Ugo
EDDIOUANE Younès
EL AISSAOUI Myriam
EL KARMOUDI Sirine
EL AÏSSAOUI Nadya
FABRE-LEVEQUE Angélo
FARTASSI Adam
FAZAI Maïlys
FERNANDES MARTINS Sara
FONTANILLE Emilie
FRIKAH Issa
GARCIA Candice
GOGET Jarod
GRECO Octave
GRUSS Armand
GUIDER Sasha
HAJAJ Yassine
HOUBRI Lila
IANZ-ZAMMIT Emmy
JULLIEN Paul-Elie
KALLOUA Nassim
LARVOIR Lilou
LATIOUI Souhayla
LEGRAND Maé
LEROY-VANACKER Nohlane
LONGÉPÉ Enzo
MARTI Clara
MARTI Emma
MARTI Maëlle
MARY Juan
MBAYA KALOMBO Noé
MÉNIL Noa
MONDET Rayan
NADAL Noa
NIZAN Jade
OLIVEIRA Léonie
PAPILLON Carla
PELATAN Noémie
PERRETTO Jimmy
POULET-VIGNAL Maël
REBIAI Sofia
REYNIER Adrien
ROBIN Jade
ROLIN Mathys
ROLLAND-JANNET Mara
SAMRI Ilyès
SAVONA Valentin
SCHAFF Kenzo
SCHMELZER Clovis
SEGUIER Laurine
SERVAEGE Julia
SMAIKI Ibtissem
SOLTANI Marouane
TESTUD Ella
TÔRRES Zélie
VAN WYNENDAËLE Kylian
VENON Kylian

Mariages

ASBAÂI Abdsamad Epoux TAFZI Carole
BALMES Florian Epoux RUMAUX Virginie
BASSERES Julien Epoux MERIENNE Anaïs
BEC Benoît Epoux PAGES Emilie

BELLET Sylvain Epoux GRANGETTO Meriem
BENAZAROU Saïd Epoux HENNIOUI Sabah
BOUAZIZ Tharik Epoux EL HIRECH Nadia
BOUJEHRA Karim Epoux ACHI Smahène
CAPERAN Nicolas Epoux REYNIER Marie
CAZALET Laurent Epoux MAURIN Vanessa
CHAROUD Stéphane Epoux DUBARIL Marie
COYNET Michel Epoux CERDAN Véronique
DE AZEVEDO DUARTE Rui Epoux ANDRADE
FERREIRA Stéphanie
DE BROSSES XAVIER Epoux HERLEMANN
Valérie
EDDIOUANE Rachid Epoux VISSET Virginie
FLORIS Sébastien Epoux ALLEMENT
Amandine
FONTANIER-RUBIO David Epoux LEGENDRE
Béatrice
FROMENT Serge Epoux CLUTIER Sandrine
GALY Romain Epoux CLUTIER Christelle
GAUTIER Richard Epoux GROSIRICHARD
Anne
GIRARD Pierre Epoux Verger Florence
GRUSS Lucien Epoux CASTAN Marie-Dominique
HEDFI Elhoucine Epoux Layla
ITIER Cyril Epoux Clément Aurélie
KRUG Michaël Epoux Boyer Marie-Laure
MAURIN Geoffray Epoux SMITH Jessica
MOISAN Arnaud Epoux WISNIAKOWKA
Elzbieta
PESEUX Michel Epoux ROMERO Linda
PEYTAVIN Benoît Epoux DE CAMPOS-NABAIS Valérie
ROBIN Thierry Epoux DENEUX Monique
ROQUES René Epoux GUERREDO Aguida
SABATÉ Bruno Epoux DEJOIE Patricia
SAMRI Mourad Epoux HUNOT Marie-Noëlle
TREINSOUTROT Laurent Epoux HENNION
Véronique
VENNE Tiko Epoux TRICHA Naïma
VIGNAUD Alain Epoux JASON Karine
ZAPATA Sébastien Epoux ROULLE Christine
ZERVUDACKI Antoine Epoux ANGEL DOCU-MET Juliana

Décès

AUBANIAC Henri
AUGARDE Renée, née CELLIER
AZAURY Gaston
BALLAND Georges
BARRAL Victoria, née MALARTRE
BÉCAMEL Ghislaine, née NOUGUIER
BÉDOLIS Pierre
BELLY Ginette, née DANIEL
BENOIT Elise, née ISRAËL
BERTRAND Mathilde
BESSET Georges
BETTINELLI Yvette, née CHAUTARD
BOISSIERE Fernande, née TOUREILLE
BOUCHET René
BOUDIGNON Marie
BOURDEVAT Henriette, née ROGGERO
BRÉJEON Jean
BRUN Roger
BRUNET Olivier
BUONO Giovannina, née BALSANO
CABANEL Marcelle, née PRADEILLES
CABASSUT Georgette
CARRASCOSA Encarnation, née BUSTOS
CHABRIER Patrick
CHAMPETIER Nelly
CHAZEL Jean-Baptiste
COLL Huguette, née ESPOSITO
COLOMBET Janine, née RAVAT
COURT Margueritte
COURTIEU Eliane
COUSOUYAN Marie, née VAZEL
DALOZ Jacques
DE ROECK Maria, née HADAIN
DELAUTRE Christian
DELAVALLE Patrice
DEPAIRE Marie-Louise, née ROURE
DUBRULLE Julien
DUMAS Emilienne, née PAUC
DUPUY Germaine, née RIVIÈRE
DUPUY Germaine, née PEYRE
DURAND Jules
DURAND Odette, née LAPORTE
DWORACZEK Odette, née LAHACHE
ENGELS Jean-Pierre

arrêté au 25 novembre 2008

ETIENNE Andrée, née MEYNADIER
FERRARI Isabelle
FIRMIN Odette, née JALABERT
FURLANETTO Pauline, née AUDIBERT
GABELLA Marc
GALMICHE Georges
GARCIA Marthe, née ROUQUIER
GAVALDON Albert
GILLY Martine, née RIESCHER
GIMENEZ Michèle, née RUYS
GODEFROY Rémi
GOSSAY Lisa, née GSCHWIND
GOUDET Jean-Louis
GREMMEL Roger
GRÉMY Françoise, née MAZIÈRES
GRITTI Celestina, née BOSATELLI
GUÉRIN Monique, née POULET
GUZZO Giuseppe
HERLEDAN Jeannine, née GACHET
HOFFMANN Ceslawa, née PIWECKI
JEAN Emilie, née RAMBIER
JOLY Anne, née ROUBERTY
JONQUET Lucette, née AIGLON
JOUVE Matthieu
JULLIEN Daniel
LACHASSE Germaine, née GUERNET
LAULAGNIER Augustin
LAURENT Maria, née CHIFFLET
LECLERCQ Marcel
LORANDI Anne-Marie, née PLUNET
LUDWIG Augustine, née BRUN
MAHIEU Patrick
MAIMI Jean
MANDIN Claude, née LIENARD
MARCON Lucie, née ESPERANDIEU
MARTIN André
MATÉO José
MAURY Georges
MONGELLI Francesca, née NOTO
MUSTÉ Jeannine, née FIALLO
NEGRON Jean-Marie
NIQUET Patrice
PASCAL Gérard
PELLEQUER Simone
PELLIER Thérèse, née HUGUES
PERROUFFE Madeleine, née LOPÈS
PESENTI Bernardo
PEYRÉ Marie-Lise
PICHON Bernard
POINT Kleber
POIRIER Yveline, née BUTEL
POLIN Germaine, née RABIAN
POLLET Eliane
POTIER Thérèse, née CATALANO
PRADES Jacqueline, née LANCELIN
RAT Hélène, née SAUD
REVEYRAND Marc
REYNAUD Augustin
REYNAUD Suzanne, née ROLLAND
RIBOT Onorina, née CRIVELLARO
ROCHE Roger
RODOT Jean
ROSER Charles
ROURE Huguette
ROUVEIRAND Maurice
ROUVIÈRE Jules
ROUX Jean-Paul
RUZZI Angela
SALAS Cristobal
SANTOCILDES Pierre
SAUVAN Raymond
SIMOLA Germaine, née RANCHON
SOLASSOL André
SOUCHON Andrée, née BAUD
STANOYEVITCH Robert
TASTAVIN Nicole, née DURAND
TEDESCHI Marie-Louise
THAN Si Bao
TIRADO Raymond
TIRADO Serge
TOUR Alain
TREINSOUTROT Christiane
TRIBE Henri
VALLÉS Armand
VALLOS André
VERDIER Fernande, née COMPAN
VIDAL Armand
VIDAL Henri
VIVÈS Etienne
WALTER Nicole, née MALMAFOSSE
WIART Pascale, née CHEYNE





Vendredi 19 décembre

lancement de l'opération et de loterie gratuite sans obligation d'achat.

Dimanche 21 décembre, place aux Herbes,
Noël des Artisans Créateurs
avec l'association des Céramistes de l'Uzège et de l'ACVV.

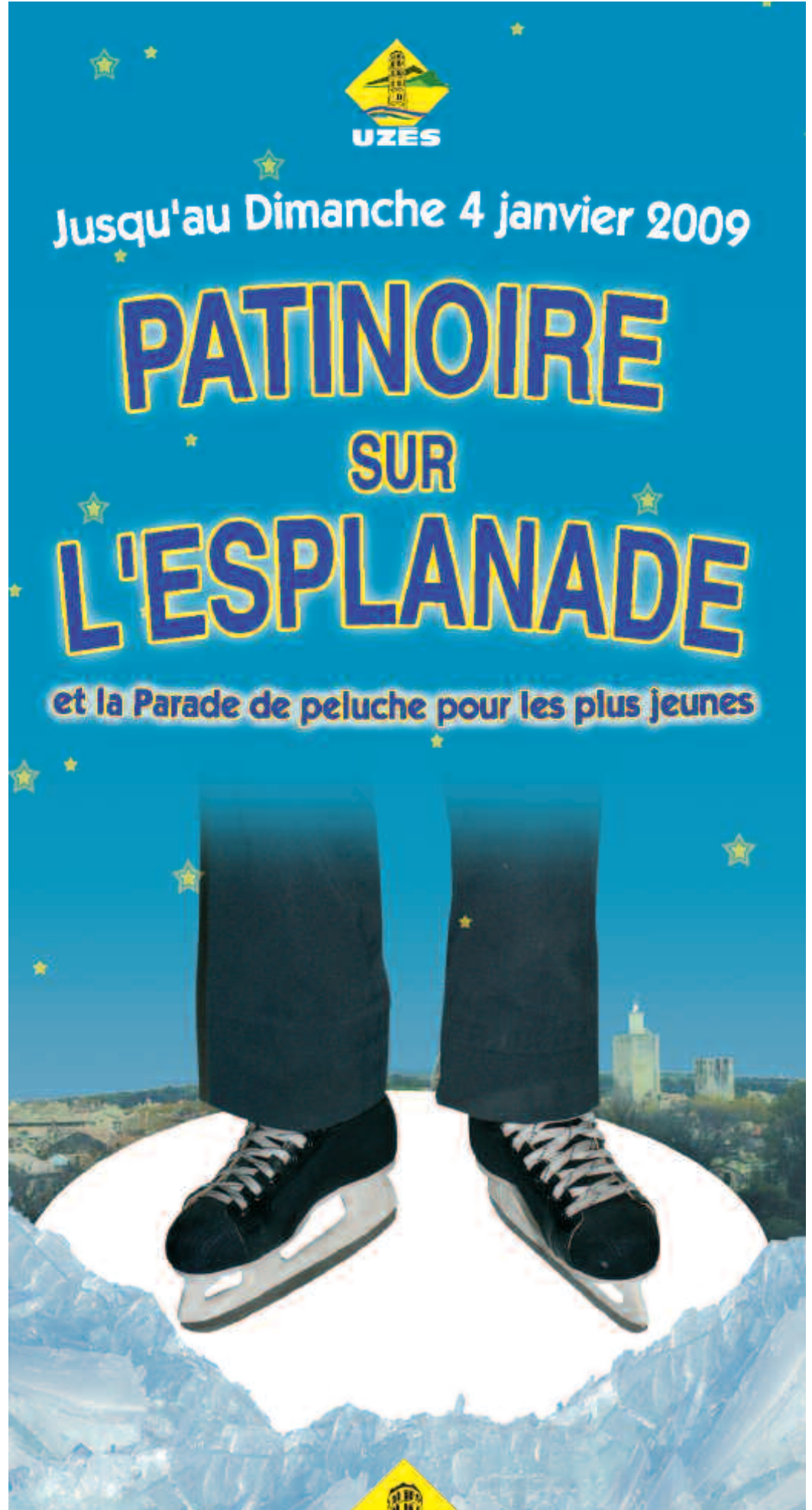
Mardi 23 décembre, de 15 h à 17 h,
devant l'Office de Tourisme, place Albert 1er
concert avec le groupe Louisana Jug Band.

Mardi 23 décembre, de 12 h h à 14 h,
départ de l'Office de Tourisme
visite guidée du Patrimoine religieux.

Mercredi 24 et vendredi 26 décembre, après midi
défilé du Père Noël en calèche.

Vendredi 26 décembre, de 12 h à 14 h,
départ de l'Office de Tourisme,
visite guidée des balcons et ferronneries d'art.

Dimanche 28 décembre matin
tirage au sort des lots de la loterie.



Jusqu'au 19 décembre,
ouverture de 16h30 à 18h30

**Les mercredis, les week end,
jours fériés et durant les vacances**,
ouverture de 10h à 12h et de 14h à 18h30.

25 décembre et 1er janvier
De 15h30 à 18h30

du 13 décembre au 4 janvier,
FÊTE FORAINE

3 €
la demi-heure
location des
patins
comprise